

Reproduction, enregistrement, archivage

Le thème proposé porte sur les corpus, les collections et les outils de référence pour l'enseignement, la formation, la recherche et la création, issus de la reproduction des œuvres d'art, monuments ou objets, par l'emploi notamment des diverses techniques apparues ou améliorées au cours du XIX^e et du XX^e siècles, de la photographie au moulage, en passant par la numérisation, l'enregistrement et les divers procédés nouveaux d'impression de l'image. Il concerne aussi bien l'histoire de leur constitution que les enjeux actuels de leur exploitation, notamment par le biais des nouveaux outils numériques.

La reproduction plus ou moins mécanisée a eu et conserve différents champs d'application dans le domaine du patrimoine. Elle sert à l'enseignement, pour le développement de l'histoire de l'art ; elle est outil de travail et de diffusion du savoir pour l'archéologue et l'historien ; elle est référence, source d'inspiration, ou matière même de l'œuvre pour les ingénieurs, les artisans ou les artistes. Dessins, gravures, chromolithographies, moulages, photographies, bases numériques, dont sont riches plusieurs institutions partenaires susceptibles d'accueillir un post-doctorant, sont à étudier dans leur utilisation et dans leurs apports à l'histoire de l'art, à la conservation, au commissariat d'exposition, à la formation professionnelle, à l'édition et aux pratiques artistiques. La connaissance de la documentation permettra d'étudier précisément les choix opérés lors de la reproduction ; celle des techniques de comprendre leur caractère normatif.

Les candidats sont invités à présenter leur projet particulier d'étude en insistant sur son adéquation avec les perspectives ainsi définies.